

LA GRANDE ENQUÊTE MOBILITÉ DE LIMOGES MÉTROPOLE

Du 3 novembre 2026 au 27 janvier 2027, Limoges Métropole mènera une grande enquête sur les déplacements des habitants de ses 20 communes. L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants, tous modes de mobilités confondus (transports en commun, voiture, vélo, marche à pied...) et de mesurer l'efficacité des politiques menées jusqu'à présent, d'adapter les aménagements et les services de mobilités actuels et futurs, aux besoins de chacun.

→ Comment se déroule l'enquête ?

Cette enquête de mobilité, Enquête Mobilité Certifiée CEREMA* (EMC²), est menée selon une méthodologie nationale permettant aux collectivités de se comparer et de s'inspirer des meilleures pratiques. Pour cette enquête, Limoges Métropole est accompagnée par le CEREMA, garant du respect de la méthodologie et par le bureau d'étude Alyce, pour réaliser l'enquête.

De septembre à novembre 2026, les agents d'Alyce ont effectué un repérage de terrain pour identifier les foyers, choisis aléatoirement dans le fichier des propriétés bâties¹, pour répondre à l'enquête. Selon le tirage au sort, deux types d'entretiens seront menés :

- Un entretien à domicile : après avoir pris rendez-vous, un enquêteur se rendra directement au domicile pour interroger tous les membres du foyer de 5 ans et plus,
- Un entretien par téléphone : l'enquêteur contactera directement les ménages depuis une plateforme située à Sceaux, pour interroger un ou deux membres du foyer. *Le numéro utilisé commencera par 05 87.*

Les questions porteront sur l'ensemble des déplacements effectués la veille, quels que soient les modes de déplacement. L'enquête portant sur les jours ouvrables, les entretiens seront réalisés du mardi au samedi, hors vacances scolaires.

→ Les résultats de l'enquête

Au terme des entretiens prévus sur une période de 10 semaines (hors aléas), la société Alyce anonymisera les résultats qui seront ensuite transmis au CEREMA. Limoges Métropole devrait disposer des résultats au cours du dernier trimestre 2027.

*CEREMA : Cerema signifie Centre d'Etudes et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement.

¹ Pour garantir des résultats représentatifs, la base de ce tirage au sort est constituée par les données de l'habitat issues de la Direction Générale des Finances Publiques. Ces données sont toutes anonymes.

Plus d'informations sur [le site de Limoges Métropole](#).